

Les partis politiques et la féminisation des noms de métier

NOËLLE BRICK AND CLARISSA WILKS

Kingston University

(Received September 1999; revised November 2000)

ABSTRACT

Cet article présente les résultats d'une étude sociolinguistique sur la langue non-sexiste menée auprès des partis politiques en France. L'étude porte sur les publications externes de cinq partis (Le Front National, Le Parti Socialiste, Le RPR, L'UDF, Les Verts). Dans un premier temps, les réactions des équipes rédactionnelles envers le concept de la langue discriminatoire ont été recueillies au moyen d'entretiens semi-structurés. Ensuite l'analyse d'un échantillon de publications a révélé comment et dans quelle mesure la politique rédactionnelle se traduit dans la pratique écrite. Il existe différents niveaux de sensibilité parmi les partis concernant l'éventuelle discrimination linguistique envers les femmes. En ce qui concerne la pratique rédactionnelle l'on trouve parmi les différents partis un éventail d'usages allant de l'immobilisme linguistique jusqu'à l'innovation lexicale.

O INTRODUCTION

L'étude présentée dans cet article porte sur la langue discriminatoire telle qu'elle est perçue et, éventuellement, pratiquée par les partis politiques en France. Nous nous intéressons en effet à l'évolution lexicale qui touche la désignation des femmes. Ce travail s'inscrit dans un projet plus large qui aborde les sensibilités et les pratiques langagières concernant les groupes minoritaires ou traditionnellement exclus (femmes, homosexuels, minorités ethniques) dans certains domaines de la communication écrite avec le grand public (Wilks and Brick, 1997; Wilks and Brick, 2000).

Dans un premier temps nous examinerons les notions de langue discriminatoire et d'exclusion linguistique et nous évoquerons le débat relatif à la féminisation des noms de métiers et de fonction en France. Ensuite nous ferons le compte-rendu de notre étude menée auprès des partis politiques qui portait sur leur niveau de sensibilité à ces questions. Enfin nous présenterons notre analyse de la réalité de leur pratique linguistique.

A une époque où 'La lutte contre l'exclusion' dans le contexte social occupe l'avant de la scène politique, il semble plus que jamais légitime d'examiner le rôle de la langue dans la production et le maintien du statut d'exclu. Nombre de sociolinguistes maintiennent que les langues par leur lexique et leur système

grammatical peuvent exclure et contribuer à la construction de l'image négative qui s'attache à certains groupes sociaux. Cette idée est développée par Cameron:

. . . language is not an organism or a passive reflection, but a social institution, deeply implicated in culture, in society, in political relations at every level (Cameron, 1997: 66).

En effet, pour emprunter la formule d'Irigaray (Irigaray, 1985), désigner, comme parler, n'est jamais neutre. Nous soutenons, d'ailleurs, que l'usage de la langue discriminatoire, à travers la péjoration ou l'exclusion, est en lui-même une forme active de discrimination sociale. Bien sûr, nul ne prétend qu'en changeant la langue on éliminera le sexisme (ou le racisme ou l'homophobie). Cependant, de tels changements linguistiques pourront contribuer à la restructuration des rapports entre certains acteurs sociaux. Cette idée est proposée également par Baron:

It is true that when social structures change, language follows, but it has always been clear that words are valuable, even essential tools in motivating change (Baron, 1986: 218).

C'est la reconnaissance du pouvoir discriminatoire de la langue en conjonction avec des changements introduits dans la législation du travail qui ont mené à la création en 1984 de la Commission de Féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre dont les recommandations ont été publiées dans la circulaire ministérielle du 11 mars 1986. Ces travaux, ainsi que les réactions qu'ils ont provoquées, de la part de l'Académie Française, touchent à la fois au *système* et à l'*usage* de la langue, ce qui comme le notent James and Lesley Milroy, n'est pas toujours le cas:

Public statements about language, however, always refer directly to language in use; they almost never show explicit understanding of the distinction between *system* and *use* and seldom acknowledge another important fact about language, namely, that it is in a continuous state of change (Milroy and Milroy, 1999: 11–12).

Il semblerait pourtant que cette double préoccupation ait été présente dans l'esprit des membres de la Commission:

Toute langue doit donc savoir s'adapter aux réalités nouvelles. . . Depuis quelques années, d'ailleurs, la langue française évoluait d'elle-même, sous la pression du public et des médias, soucieux d'employer des formules concises et évidentes plutôt que des circonlocutions boîteuses, chaque fois qu'il était question de certains métiers aujourd'hui ouverts aux femmes. Cette tendance montre bien l'opportunité d'une commission dont la raison d'être est de proposer quelques féminins dans les rares cas où ils ne dérivent pas tout naturellement du masculin, mais aussi de trier parmi les formes surgies au hasard ou les créations discutables afin de présenter un ensemble de termes qui ne choque ni la grammaire, ni les structures de la langue (Commission de Féminisation des noms de métier et de fonction: Séance de clôture du 15 janvier 1986).

Dans une tradition linguistique où la standardisation est de rigueur, les

La féminisation des noms de métier

défaillances et les hésitations perçues dans l'usage ont amené les réformatrices à utiliser les mécanismes morphologiques de la langue pour y remédier.

I LA LANGUE DISCRIMINATOIRE ET LES PARTIS POLITIQUES

Quel est donc le niveau de sensibilité des différents partis politiques français envers les questions de langue discriminatoire. Rappelons d'abord que, lors de notre étude précédente, qui avait pour objet la presse et la langue non-sexiste, nous avons établi que la notion de discrimination linguistique fait partie des préoccupations quotidiennes du *Monde* et de *Libération* (Wilks and Brick, 1997). En effet, les rédactions de ces deux journaux ont donné des consignes concernant la féminisation dans leurs guides rédactionnels. A ce propos il faut noter que l'actualité de la question de la féminisation des titres a été réactivée par la récente circulaire de Lionel Jospin, publiée au *Journal Officiel* qui invite à 'recourir aux appellations féminines pour les noms de métier, de fonction, de grade ou de titre' (cité dans *Libération* 9/3/98).

Retrouve-t-on le même souci au sein des partis politiques? Délaissant les personnalités politiques très en vue, qui nous donneraient nécessairement un point de vue idiosyncratique de leurs préférences langagières, nous avons voulu écouter celles et ceux qui sont chargé(e)s de la diffusion des publications internes et externes du parti. Ce sont ces responsables de la rédaction et de la correction qui ont la tâche de veiller à ce que le vocabulaire utilisé traduise les valeurs et l'image que le parti veut projeter. Nous avons eu des entretiens semi-structurés avec les responsables des équipes rédactionnelles (correctrices et rédactrices) de cinq partis: Le Front National, Le Parti Socialiste, Le RPR, L'UDF et Les Verts. Notre but était double: nous voulions, d'une part, déterminer le niveau de sensibilité de chaque parti au concept de la langue discriminatoire et d'autre part leur soumettre des questions sur leur pratique rédactionnelle et recueillir les réactions à partir d'exemples de termes désignant les femmes. Les données qualitatives recueillies dans ces interviews ont ensuite guidé notre sélection de textes à analyser dans la deuxième partie de cette étude.

En ce qui concerne le premier point, concernant le niveau de sensibilité, nous avons posé la question suivante: 'Le sujet de la langue discriminatoire, par exemple non-sexiste ou non-raciste, est-il abordé au sein du parti?' Les réactions à cette question ont révélé que seuls les Verts et le Parti Socialiste reconnaissent le concept de 'langue discriminatoire'. Pour les autres partis la langue discriminatoire, tout au moins au niveau conceptuel, n'a pas de réalité culturelle ou politique au sens large du terme. Cependant, cette absence de sensibilité, n'exclut pas dans tous les cas, un désir de voir évoluer la terminologie. Quant à notre deuxième objectif, à savoir recueillir les réactions des interviewé(e)s devant les exemples proposés, on trouve des différences non seulement entre les partis mais également à l'intérieur des partis.

Il n'est peut-être pas surprenant de constater que c'est la question de la

féménisation des noms de métier qui interpelle le plus nos interlocutrices et interlocuteurs. Ceci est en partie parce que le débat n'est pas récent; il est, en effet, dans le domaine public depuis l'établissement de La Commission Roudy en 1984 même s'il était resté lettre morte dans l'esprit du grand public jusqu'à sa récente réapparition comme sujet de débat.

C'est chez les Verts que nous avons trouvé la ligne de conduite la plus claire de tous les Partis. La féménisation des noms de métier, et le refus du masculin générique, sont pour eux 'une règle non-écrite'. Cette pratique est rentrée dans les moeurs à tel point que, comme le dit Géraldine Boyer, rédactrice en chef de l'hebdomadaire *Vert Contact*, 'Si je ne le fais pas, on me le fait remarquer.' On emploie la forme féménisée pour toutes les fonctions sans distinction hiérarchique: par exemple *la Présidente de la République* sera acceptée aussi facilement que *la présidente d'une association*.

Pour Monique Bartolomeus, rédactrice au Parti Socialiste de *Vendredi* (remplacé par *l'Hebdomadaire des Socialistes*), il fallait 'faire entrer la féménisation dans les moeurs' et c'est pourquoi elle exige que son correcteur féménise les formes non-féménisées. Elle dit n'avoir jamais rencontré d'opposition: 'Personne ne s'est plaint, surtout pas les femmes'.

C'est au RPR que l'on retrouve un décalage entre l'absence de sensibilité au concept de la 'langue discriminatoire' et le sentiment que les femmes à l'intérieur du Parti ont le droit d'être représentées dans la langue. D'après Chantal Placide, correctrice du *Bulletin des Elus Locaux* et de *La Lettre de la Nation* il existe une tension en matière de féménisation entre l'appareil du parti et la base féménine. Dans cette dernière publication, la voix officielle du parti, les formes féménisées ne sont pas jugées acceptables, même quand elles n'impliquent pas de changement phonologique: *député* doit donc rester sans 'e'. Par contre, dans la rédaction du *Bulletin des Elus Locaux*, où elle a une plus grande autonomie, elle consulte les personnalités politiques sur leurs préférences et utilise au besoin, des formes telles que *députée*, et *rapporteuse de Commission*.

Quant à la position de l'UDF, elle semble coïncider avec l'esprit de la réponse de l'Académie aux propositions de féménisation, dans la mesure où le genre masculin est perçu comme 'genre extensif, en ce sens qu'il a la capacité à représenter à lui seul les éléments relevant de l'un et l'autre genre' (Déclaration faite par l'Académie Française en séance du 14 juin 1984). En effet, l'UDF fait preuve d'une remarquable ignorance des débats et des réalités de la dernière décennie en constatant que: 'En France *la ministre* ne passerait pas'. On appréciera l'ironie de ce jugement à la lumière du récent diktat de Jospin. Dans la liste proposée: *députée*, *sénatrice*, *présidente*, *élue*, seul le dernier terme leur paraît acceptable peut-être à cause de la familiarité acquise par ce terme souvent employé comme participe passé.

Le Front National, pour sa part, évoque tout d'abord un souci purement linguistique pour expliquer son refus de la féménisation des noms de métier; selon Eric Domard de l'équipe rédactionnelle qui publie *La lettre de Jean-Marie*

La féminisation des noms de métier

Le Pen: Français D'abord: 'Nous sommes pour la défense de la langue'. Ainsi la rédaction s'en tient, par exemple, à l'emploi de: Mme le conseiller régional et Mme le député. Cependant, il est intéressant de noter que lorsqu'il commente nos exemples, il invoque des soucis non-seulement puristes mais également idéologiques: 'J'ai un vieux réflexe machiste, dit-il, *Mme la députée* choquera, ça sonne mal.' Il admet en dernière analyse que 'notre conservatisme linguistique va de pair avec notre conservatisme sur la place des femmes dans la société: nous doutons encore de la capacité de certaines femmes à affronter certaines situations.'

Ce que l'on remarque ici c'est que les facteurs qui déterminent les choix faits par les partis politiques sont les mêmes que ceux cités par les correcteurs lors de notre enquête sur la pratique de la presse, à savoir: le prestige du poste, le souci esthétique ainsi que la familiarité orthographique et phonologique du terme.

Il est intéressant de noter que pour ce qui est de la désignation d'autres groupes minoritaires ou exclus la politique rédactionnelle de chacun des partis sondés est à peine esquissée, à l'exception peut-être des choix rédactionnels du Front National en ce qui concerne la désignation des minorités ethniques (Wilks and Brick, 2000). En effet, même au sein du Parti Socialiste et chez les Verts on ne retrouve pas les mêmes certitudes devant l'exclusion ou la péjoration linguistique que celles que nous avons perçues dans le cas des femmes.

Deux tentatives d'explication se présentent. Premièrement, les femmes ont pour les partis politiques un plus grand poids électoral que certains autres groupes et ont aussi une présence plus évidente dans la vie politique. Deuxièmement, dans le cas de la féminisation des noms de métier et du refus du masculin générique le choix se réduit à un choix linguistique binaire – féminiser ou non – bien qu'il n'y ait pas toujours consensus sur les procédés de féminisation. Dans la désignation d'autres groupes, par contre, le choix linguistique est beaucoup plus ouvert et plus fluide: il est question non seulement d'être sensible à l'éventuelle péjoration véhiculée par certains termes, mais aussi de pouvoir choisir des formes alternatives à l'intérieur d'un éventail de désignations possibles dont les connotations sont en constante évolution.

2 PRATIQUE RÉDACTIONNELLE

Ayant sondé le niveau de sensibilité et les préférences rédactionnelles des partis politiques concernant ces questions de langue discriminatoire, nous avons soumis ces données à l'épreuve des faits écrits. Notre objectif était de comparer théorie et pratique et de documenter des décalages éventuels entre les préférences rédactionnelles annoncées par les partis et la réalité de leur pratique écrite. Nous avons tout d'abord fait une analyse de nature qualitative de textes publiés à partir de septembre 1996 pris dans les publications de tous les partis politiques sélectionnés, à savoir: *La Lettre de la Nation* et le *Bulletin des Elus Locaux* pour le RPR; *Vendredi* pour le Parti Socialiste (relancé sous le titre

L'Hebdo des Socialistes dès décembre 1996); *L'Esprit d'équipe* pour L'UDF; *Français d'Abord* pour le Front National; et *Vert Contact* pour Les Verts. Cette première analyse a révélé que les décalages entre théorie et pratique écrite sont de deux types: il peut y avoir soit inclusion dans les textes des termes et expressions qu'un parti dit rejeter, soit il peut y avoir omission des procédés linguistiques annoncés.

Dans cette première catégorie de décalage, on peut citer, à titre d'exemple, quelques formes féminisées utilisées par le FN qui dit rejeter ce procédé. On relève le mélange des formes *policière*, *femme-policier* et *policier* en référence à la même personne et également les termes *conseillère générale* et *conseillère municipale*. Les raisons de ces choix peuvent être multiples et pourraient inclure la contagion venant de la pratique des médias, la présence accrue des femmes au sein des conseils municipaux, et la fonction précise du terme dans son contexte: dans le cas de *policière*, par exemple, le contexte (le compte-rendu d'un viol) impose que l'on révèle l'identité sexuelle de la victime.

Dans la deuxième catégorie de décalage, l'omission ou l'oubli de procédés que les partis disent adopter, rappelons que deux partis seulement, les Verts et le Parti Socialiste, annoncent leur intention de 'féminiser' leurs textes. Pour cette raison, nous avons procédé à une analyse plus fine et systématique d'un échantillon d'exemplaires de *Vert Contact* et de *Vendredi/l'Hebdo des Socialistes* publiés entre septembre 1996 et mai 1998. La taille de cet échantillon était de 200,000 mots environ pour chacune des publications.

Avant d'analyser les textes des deux partis, il faut préciser que les procédés de féminisation fonctionnent à plusieurs niveaux de complexité. Il nous paraît utile d'identifier trois types de féminisation, tout en reconnaissant que ce cloisonnement entre les niveaux n'est pas entièrement étanche. A un premier niveau on pourra trouver le refus de formes non-féminisées pour désigner une femme qui occupe une fonction donnée, par exemple: *Dominique Voynet, le ministre de l'Environnement*. A un deuxième niveau on évitera l'usage du vocable *homme/s* par référence à une personne indéfinie qui pourrait être du sexe masculin ou féminin, ou par référence au genre humain, par exemple dans une locution telle que: *les droits de l'homme*. A un troisième niveau, il s'agira de refuser l'emploi de tout terme masculin fonctionnant comme générique et souvent utilisé au pluriel, comme par exemple: *les militants, les citoyens, les habitants*.

On peut supposer que parmi ces trois niveaux certains seront plus faciles à adopter que d'autres. En ce qui concerne le premier niveau, la féminisation touche à la dénotation concrète d'une personne en particulier: la réalité physique des femmes occupant ces fonctions se heurte à l'emploi d'un vocable masculin et souligne donc le paradoxe de cette représentation linguistique. Qui plus est, certaines de ces femmes peuvent réclamer publiquement une désignation féminisée, ce qui exercerait une certaine pression sur la pratique linguistique. On peut citer à ce propos la récente altercation entre Elisabeth Guigou et une députée, la première refusant de répondre aux questions à moins qu'on ne l'appelle *Madame la ministre* ou *Madame la Garde des Sceaux*.

La féminisation des noms de métier

Quant au deuxième niveau, à savoir, le refus d'utiliser génériquement le terme *homme*, la féminisation joue à un niveau plus abstrait, et renvoie à un ensemble potentiel d'acteurs ou nul ne se sent impliqué. La distance ainsi créée, et le caractère conventionnel des expressions concernées, pourraient rendre moins pressant le besoin de féminiser. Il est intéressant de noter cependant que le processus de féminisation dans de tels cas peut apparaître moins déroutant pour les 'gardiens de la langue' car il n'implique aucun changement grammatical à la différence de la féminisation des noms de métier.

Pour ce qui est du troisième niveau de féminisation, à savoir le refus des pluriels génériques, on peut penser que cette démarche sera la plus problématique à cause du caractère fréquent et omniprésent de ces termes pour lesquels une solution de remplacement ne semble pas s'imposer immédiatement.

En premier lieu, donc, l'analyse de notre échantillon a porté sur les cas de féminisation au premier niveau, c'est-à-dire, l'emploi d'une forme féminisée pour désigner une femme qui occupe un poste donné. Le dépouillement a révélé les résultats suivants (voir tableau 1).

Tableau 1. *Pourcentage moyen de formes féminisées*

Vert contact	L'Hebdo des socialistes
93.19 (e = 10.79)	83.08 (e = 18.5)

Il apparaît, donc, qu'à ce niveau, il n'y a de décalage marqué entre l'intention et la pratique pour aucun des deux partis. Les résultats montrent que, globalement, les deux hebdomadaires féminisent la vaste majorité des noms de métier, dans un échantillon où le nombre de références aux femmes est comparable pour les deux publications. Cependant, des tests statistiques ('t-test' pour échantillons non-assortis) indiquent que le pourcentage de formes féminisées est significativement plus élevé dans *Vert Contact* que dans *L'Hebdo des Socialistes* ($t = 1.91$, $df = 30$). En effet, une comparaison plus détaillée montre que, dans le cas de *Vert Contact*, la pratique de la féminisation est beaucoup plus suivie sur l'ensemble des exemplaires dépouillés. Ceci se reflète non seulement dans les valeurs relatives de l'écart type, mais également dans la gamme des pourcentages bruts de formes féminisées dans les différents numéros. Ceux-ci se situent entre 66.6% et 100% pour *Vert Contact*, tandis qu'on note une gamme plus large dans le cas de *L'Hebdo des Socialistes* qui va de 40% à 100%.

Deux questions se posent. Premièrement, cette pratique de féminisation au premier niveau que l'on vient d'observer dans les pourcentages élevés des noms de métier au féminin, se prolongera-t-elle dans les autres niveaux? Deuxièmement, l'équipe rédactionnelle de *Vert Contact* continuera-t-elle de faire preuve de plus de cohérence dans sa volonté de féminiser ses textes aux deux autres niveaux où la féminisation semblerait plus difficile à introduire?

Quant au deuxième niveau, à savoir le refus d'employer des expressions où *homme/s* est utilisé dans le sens générique, notre échantillon offre trop peu d'exemples pour se prêter à une analyse statistique, mais révèle néanmoins quelques tendances intéressantes. Tout d'abord, en réponse à notre première question, nous constatons que le refus du masculin générique à ce niveau est, en effet, moins bien établi que dans le cas des noms de métier. *Vert Contact* choisit une forme pour remplacer le vocable *homme* ou *hommes* dans son sens générique seulement dans 41.66% des usages. Pour *L'Hebdo des Socialistes* ce pourcentage tombe à 25.8%. En outre, ces pourcentages montrent que même à ce niveau la pratique de féminisation est plus avancée dans *Vert Contact*.

Après avoir considéré globalement tous les cas de l'emploi ou du non-emploi générique d' *homme*, nous avons ensuite traité séparément *les droits de l'homme*, notre travail précédent ayant suggéré que cette 'expression figée' dans la langue jouit d'un statut spécial qui le rend plus difficile à démanteler (Wilks and Brick 1997: 303). En effet, cette analyse supplémentaire montre que pour *Vert Contact* cette expression est en effet beaucoup plus difficile à remplacer que les usages du terme *homme* dans son sens générique, *les droits de l'homme* étant évité dans seulement 28.57% des cas. Cette plus grande difficulté se reflète dans le manque relatif de vocables de remplacement: se substituant au *droits de l'homme* on trouve seulement l'expression *les droits de la personne/des personnes*, tandis que, dans le cas de *homme*, on accepte comme remplacement *hommes et femmes; êtres humains* ou *personnes humaines*.

Comment se présente la pratique rédactionnelle au troisième niveau de féminisation, à savoir le refus d'utiliser tout terme masculin dans un sens générique? Force est de constater que pour les exemplaires que nous avons dépouillés la proportion de formes féminisées à ce niveau est peu élevée dans *Vert Contact* comme dans *L'Hebdo des Socialistes*. Dans celui-ci nous n'avons relevé que 14 cas sur l'ensemble de l'échantillon, ce qui est un nombre pratiquement négligeable étant donné la forte fréquence de cet emploi du générique dans les textes. Qui plus est, ces usages sont limités à cinq formes différentes seulement: *Françaises/Français; chères camarades/chers camarades; citoyens/citoyennes; Franciliens/Franciliennes; électeurs/électrices*. Notons, que la première de ces formes, de loin la plus fréquente, est le plus souvent employée au vocatif et vient de la tradition gaulliste.

Dans *Vert Contact*, nous avons trouvé, relativement à *L'Hebdo des Socialistes*, bien plus de formes féminisées au troisième niveau. Proportionnellement à l'ensemble des usages ce chiffre reste modeste: nous avons compte 61 cas sur un total de 1390 usages, soit 4.38% de formes féminisées. Cependant, l'effet produit dans ces exemplaires est indubitablement celui d'un texte 'féminisé'. Comment expliquer alors cette impression de féminisation qui prévaut à la lecture de l'hebdomadaire? Deux interprétations possibles se présentent. Premièrement, il y a une grande variété de vocables employés comme l'illustre le tableau suivant (voir tableau 2):

La féminisation des noms de métier

Tableau 2. *Formes féminisées au 3ème niveau dans Vert Contact*

Terme	Occurrences	Terme	Occurrences
adhérent(e)s	11	ami(e)s	1
élu(e)s	8	candidat(e)s	1
militant(e)s	7	chargé(e)s d'animation	1
celles et ceux	6	chômeurs/euses	1
Vert(e)s	4	copains et copines	1
abonné(e)s	2	demi-smicards et demi-smicardes	1
chacun(e)	2	donateurs(trices)	1
délégué(e)s	2	francilien(ne)s	1
électrices et électeurs	2	lecteurs, lectrices	1
étudiant(e)s	2	salarié(e)s	1
intellectuel(le)s	2	sympathisant(e)s	1
Algérien(ne)s	1	travailleur(euse)	1

* Tous les termes présentés dans le tableau sont orthographiés tels qu'ils apparaissent, c'est-à-dire dans la plupart des cas avec des parenthèses et quelquefois avec la conjonction 'et'.

Comme le montre le tableau, il s'agit ici d'un éventail varié de termes parmi lesquels il serait difficile d'identifier clairement certaines catégories de vocables qui sont toujours féminisés. Cependant, si nous regardons ce tableau de plus près, nous constatons que la liste de termes féminisés est dominée par un même champ sémantique: celui de l'action politique et militante. Ceci est particulièrement évident dans le cas des trois termes les plus fréquents: *adhérent(e)s*; *élu(e)s*; *militant(e)s*. Il semble donc que la rédactrice applique la féminisation plus systématiquement lorsqu'elle s'adresse à celles et à ceux qui sont dans la mouvance politique des Verts.

Une deuxième explication pour l'impression de féminisation qui se dégage de *Vert Contact* serait que l'emploi le plus suivi de ces formes prédomine dans les gros titres et dans le chapeau des articles, bien qu'elles apparaissent aussi à l'intérieur des textes. C'est à la fois la position proéminente dans le texte et la nouveauté typographique de leur présentation qui frappe et qui contribue au fort impact visuel de ces formes.

Néanmoins, l'innovation typographique n'est pas sans difficultés et pourrait prêter le flanc à des critiques à la fois de la part des puristes mais également de la part des partisan(e)s de la féminisation des textes. D'un côté on réagirait contre la surcharge des textes, tandis que de l'autre on pourrait se demander s'il est opportun de mettre le féminin entre parenthèses. Ces hésitations devant l'usage des parenthèses sont reprises en ces termes:

En Ontario comme ailleurs les premières tentatives pour éliminer le sexisme dans la langue exploitaient des signes graphiques comme les parenthèses [. . .] Cela présentait certains avantages pratiques [. . .] Cependant, les linguistes ne recommandent pas ces procédés. En effet, ces signes contribuent à << mettre les femmes entre parenthèses>> ou à les reléguer à l'arrière-plan (DGCFQ, 1989).

Noëlle Brick and Clarissa Wilks

Une autre question qui peut éventuellement se révéler problématique est celle des accords. En effet, même sous la plume des Verts les textes que nous avons considérés sont parsemés d'incohérences grammaticales ou orthographiques. On retrouve par exemple la phrase: ' . . . à tous les ancien(ne)s adhérent(e)s.', ou encore la formule *Cher(e)s ami(e)s* où l'on remarque l'absence d'accent. Toutefois, des phrases telles que ' . . .il n'aura échappé à aucune militant(e) averti(e). . .' ou ' . . .nous sommes tout à fait opposé(e)s à . . .' témoignent d'une réelle volonté de diffuser la féminisation de troisième niveau à travers les textes.

Pour résumer, on peut dire que, globalement, la pratique concernant les emplois génériques du troisième niveau telle que nous l'avons observée dans *Vert Contact* ne paraît pas être systématique. Rappelons que lors des interviews l'équipe éditoriale s'est référée à une 'règle non-écrite' de la féminisation, qui, comme toute règle non-écrite peut être oubliée. Néanmoins, bien que cette pratique ne soit pas systématique, elle n'en reste pas moins très frappante par son esprit novateur.

3 CONCLUSION

En conclusion donc, nous dirons que nous avons identifié au niveau conceptuel une division assez claire entre les partis qui reconnaissent la notion de langue discriminatoire et ceux qui ne la reconnaissent pas. Pour ceux qui la reconnaissent, la langue discriminatoire se conçoit principalement dans le domaine de la désignation des femmes. Par ailleurs, nous avons aussi montré que les partis politiques, dans leurs préférences et leurs pratiques de la féminisation, se placent sur un continuum qui va du conservatisme et de l'immobilisme linguistique, comme dans le cas de l'UDF, jusqu'à la créativité et l'innovation lexicale des Verts.

Enfin, la comparaison entre les lignes de conduite rédactionnelle annoncées et la réalité de la pratique écrite souligne les complexités de toute tentative de planification linguistique dans des publications qui sont le produit d'un effort collectif. En effet, bien que les textes suivent en gros la politique rédactionnelle, il y a inévitablement des décalages qui mettent en lumière la difficulté de contrôler l'usage de la langue dans ses divers contextes.

Authors' address:

Noëlle Brick

School of Humanities

Kingston University

Penrhyn Road

Kingston upon Thames

Surrey

KT1 2EE

n.brick@kingston.ac.uk

La féminisation des noms de métier

Clarissa Wilks
School of Humanities
Kingston University
Penrhyn Road
Kingston upon Thames
Surrey
KT1 2EE
c.wilks@kingston.ac.uk

RÉFÉRENCES

- Baron, D. (1986). *Grammar and Gender*. London: Yale University Press.
- Cameron, D. (1990). Demythologizing sociolinguistics: Why language does not reflect society. In: N. Coupland and A. Jaworski (eds.), *Sociolinguistics*. London: Macmillan, pp. 79–93.
- Direction Générale de la Condition Féminine de l'Ontario (1989). *A juste titre: guide de la féminisation*. Ontario: DGCFO.
- Irigaray, L. (1985). *Parler n'est jamais neutre*. Paris: Editions de Minuit.
- Milroy, J. and Milroy, L. (1999). *Authority in Language*. London: Routledge.
- Wilks, C. and Brick, N. (1997). Langue non-sexiste et politique éditoriale. *Modern and Contemporary France*, 5.3: 297–308.
- Wilks, C. and Brick, N. (2000). Naming and exclusion: lexical practice in political parties and the press. In: F. Lloyd and C. O'Brien (eds.), *Secret Spaces and Forbidden Places: Rethinking Culture*. Oxford: Berghahn, pp. 145–53.